

logo

3 photos en puzzle ? :

femme au travail + **temps**: 8h

femme travail domestique + **temps** : 4 h

femme s'occupant d'un bébé + **temps** :4 h

DU TEMPS POUR VIVRE !

Femmes et hommes :

Egalité

A la maison

Au travail !

Et pour les petits enfants ?

égalité et qualité !

il leur faut

UN SERVICE D'ACCUEIL DE QUALITÉ

GRATUIT COMME LA MATERNELLE

2 millions d'enfants de moins de 3 ans

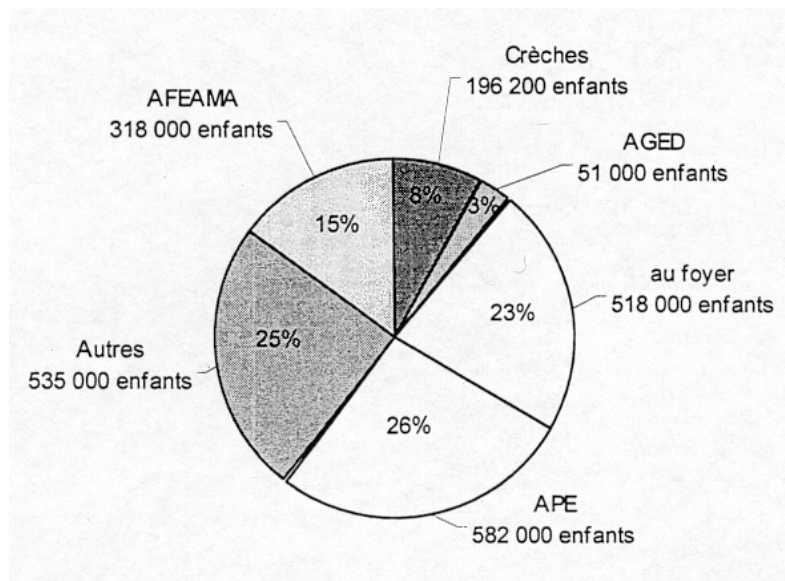
Le casse-tête : l'accueil des tout-petits

La moitié des mères restent à la maison pour les garder

- 8% seulement sont accueillis en crèches
- Grande pénurie de crèches particulièrement dans certaines régions (Ouest, Nord, Picardie, Franche Comté)
- 500 000 enfants ont des modes de garde non identifiés : voisinage, solidarité familiale, travail au noir, enfants seuls (Conférence de la famille, juin 2000).

Il manque au moins 500 000 places de crèches, et plutôt le double !

REPARTITION DES MODES DE GARDE



Dépenses de l'Etat pour les crèches : 12 milliards,

comparez avec le projet du 4^e sous-marin nucléaire français :
59 milliards + ses missiles + son fonctionnement : total 205 milliards

Les modes de garde individuels ont été privilégiés

au niveau des prestations : garde à domicile (AGED), allocation parentale d'éducation, assistantes maternelles... En outre, les divers tarifs et les aides différenciées accroissent les écarts entre les femmes des milieux aisés et les plus modestes.

La réponse du gouvernement

Malgré une volonté affichée de répondre aux préoccupations des parents et de les associer à la vie des structures d'accueil, la réponse n'est pas à la hauteur :

- **des engagements insuffisants** : 1,5 milliard débloqué = au mieux 40 000 places de crèches (Conférence de la famille, juin 2000) ;
- **des risques sur l'emploi** : le décret d'août 2000 sur les modes d'accueil prévoit un assouplissement des horaires, pour s'adapter à la flexibilité dans les entreprises. Cela risque d'induire une dégradation des conditions de travail du personnel et d'aller vers une remise en cause des statuts.
Enfants et parents doivent-ils se mettre à l'heure des patrons ?

Nous exigeons

- Dès maintenant, des crèches collectives en nombre suffisant,
- une amélioration des statuts des personnels, sans oublier les assistantes maternelles, qui doivent aussi bénéficier d'une formation plus complète et de statuts améliorés.
- Très vite : un service public d'accueil de la petite enfance, gratuit comme l'école maternelle, et regroupant tous les modes de garde, afin d'en faire des métiers reconnus, valorisés, et de donner le maximum d'atouts à chaque enfant.

L'emploi, ou le règne de la discrimination

- 80 % des pauvres sont des femmes
- 54 % des chômeurs sont des femmes
- 85 % du temps partiel est effectué par des femmes
- Les femmes sont cantonnées majoritairement dans 30 professions, contre 300 pour les hommes
- Les inégalités de salaires hommes /femmes sont en moyenne de 27%

Dans ces conditions il n'est pas étonnant que des femmes ayant des emplois précaires et ne touchant que des demi SMIC s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leur enfant et percevoir l'allocation parentale d'éducation (3000 F/ mois, pendant 3 ans)

580 000 femmes perçoivent l'Allocation Parentale d'Education, et 27 % ne réintègrent pas le marché de l'emploi au terme de ces 3 ans.

Nous exigeons

de vrais emplois, du temps pour vivre !

- Une réduction massive du temps de travail pour toutes et tous (32 heures), sans flexibilité, sans annualisation, sans perte de salaire, et limitation drastique du travail de nuit pour toutes et tous
- Des mesures contraignantes pour l'égalité professionnelle (salaires, statuts, etc) et contre les discriminations
- Création d'un organisme national contre les discriminations sexistes, avec des relais locaux. Composé de représentant-e-s des partenaires sociaux, d'associations féministes et de juristes, doté de moyens, il serait chargé d'établir des objectifs. Il pourrait soutenir les salariées dans leur démarche devant les tribunaux ou porter plainte à leur place. Cela implique l'existence de comités d'égalité à tous les niveaux.

La maison, ou le creuset des inégalités

- 80 % du travail domestique est effectué par les femmes
- Le partage des tâches ? En 1998, les hommes y consacraient chaque jour 10 minutes de plus qu'en 1985 (INSEE 1998) : quel progrès en 13 ans !
- les mères consacrent à leurs enfants deux fois plus de temps que les pères
 - un homme sans enfant effectue 2h de tâches domestiques par jour ; en couple, avec 2 enfants, il n'en fera plus qu'1h 30 (sa compagne : 6 heures !)
- l'heure de la sortie dans les écoles maternelles, c'est encore " l'heure des mamans " !

L'égalité, c'est la participation égale des hommes et des femmes dans la responsabilité parentale et les tâches domestiques .

La remise en cause individuelle des rapports hommes/femmes ne suffit pas : c'est une question de société, le gouvernement doit aussi agir.

Nous exigeons

- Une véritable campagne médiatique, régulière, contre les stéréotypes sexistes, et pour le partage des tâches
- Une formation des professionnels de l'éducation
- Le droit à un congé parental d'éducation (remplaçant l'APE de 3 ans) : un an, pris à égalité par le père et la mère, payé à 80% du salaire, sans cessation du contrat de travail
- les congés pour enfants malades partagés entre le père et la mère.

Femmes et hommes doivent avoir à égalité du temps pour **VIVRE !**

pour partager les responsabilités parentales
pour s'épanouir dans la vie affective et les loisirs
pour s'investir dans la vie associative, culturelle, politique